



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 03 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Garantir la proximité et la réactivité de la sécurité du quotidien en Essonne : une concertation est engagée par la Police Nationale

Après son déplacement à Longpont-sur-Orge dans le cadre de la signature de la convention de participation citoyenne, qui évoque des enjeux de la sécurité du quotidien, le Préfet de l'Essonne s'est rendu cet après-midi au commissariat d'Arpajon, dont le territoire de la circonscription de sécurité publique couvre les communes d'Arpajon, de St-Germain-lès-Arpajon, La Norville, Brétigny-sur-Orge, Leuville-sur-Orge, Linas, Monthléry et de Longpont-sur-Orge.

Parmi les thèmes qui ont été évoqués figurait la généralisation de la police de sécurité du quotidien au 30 juin 2019, qui impose de conjuguer la proximité du partenariat et la réactivité dans les réponses aux problèmes de sécurité des habitants.

Le Préfet a confirmé que des réflexions viennent de s'engager au sein de la direction départementale de la sécurité publique, en vue d'améliorer à la fois la qualité du service public de la police et les conditions de travail des policiers, notamment en adaptant sur certains points l'organisation actuelle, et en **garantissant la réactivité et la proximité de la sécurité du quotidien ainsi que le maintien de la couverture opérationnelle.**

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Célia HAVEL, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel celia.havel@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne

Le premier objectif de ces travaux est de définir une organisation territoriale fondée sur les bassins de vie et les bassins de délinquance, et de raccourcir la chaîne de commandement. **Dans ce cadre, tous les commissariats actuels resteront opérationnels vingt-quatre-heures sur vingt-quatre pour assurer leurs missions de véritables échelons de proximité et de mise en œuvre de la sécurité du quotidien** : cela comprend l'accueil du public et des victimes, la réponse aux appels 17, les relations avec les élus, la coopération avec les polices municipales et l'animation des « groupes de partenariat opérationnel » (GPO) de la police de sécurité du quotidien pour la résolution des problèmes de sécurité des habitants.

Un deuxième objectif de cette réflexion consiste à mutualiser les services qui interviennent en appui (pôles d'investigations judiciaires et pôle administratif) et d'organiser la territorialisation des Brigades Anti-Criminalité (BAC), garantissant leur disponibilité en tout point du territoire en des délais d'intervention très courts. **Les BAC locales seront renforcées par le redéploiement des 40 agents qui composent actuellement la Brigade Anti-Criminalité départementale** .

Les travaux d'élaboration du projet seront menés en prenant le temps nécessaire pour **définir une organisation et des modalités propres aux territoires de l'Essonne. Cette réflexion sera présentée aux parlementaires ainsi qu'aux élus municipaux et intercommunaux le 6 juin prochain, afin de leur apporter les informations nécessaires**. La concertation qui sera engagée devra permettre de garantir l'efficacité opérationnelle de la nouvelle organisation territoriale dans un souci de proximité et de réactivité.

L'aboutissement des travaux est attendu dans le courant du deuxième trimestre 2020.